Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de Terrebonne | 64008 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Johannie Lapierre, MBA, CPA, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature _____ Date 8 juin 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	6
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	48
Analyse des charges consolidées	60

Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
600 Rue Lucien-Paiement
Suite 1110
Laval (Québec) H7N 0H7
Canada

Tél. : 450-978-3500
Téléc. : 514-382-4984
www.deloitte.ca

Bureau du vérificateur général • Terrebonne

Au conseil municipal de la
Ville de Terrebonne

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-nommé après « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville de Terrebonne au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Terrebonne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières contenues dans la Reddition de comptes financière – Résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu la Reddition de comptes financière – Résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Le 8 juin 2023

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.[1]

[1] FCPA, permis de comptabilité publique nº A115222

Sonya Guilbault

SONYA GUILBAULT, CPA auditrice
Vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Revenus				
Taxes	1	207 097 109	203 949 052	197 836 109
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 190 755	6 611 710	6 072 798
Quotes-parts	3		(808 437)	646 646
Transferts	4	13 360 413	41 140 325	18 775 430
Services rendus	5	23 897 741	23 514 430	18 623 981
Imposition de droits	6	18 227 100	21 706 996	24 037 739
Amendes et pénalités	7	5 275 600	5 350 143	4 090 683
Revenus de placements de portefeuille	8	1 043 834	3 227 319	691 583
Autres revenus d'intérêts	9	1 379 113	1 843 986	1 211 575
Autres revenus	10		10 178 219	12 469 246
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	277 471 665	316 713 743	284 455 790
Charges				
Administration générale	14	34 490 448	44 108 412	50 795 677
Sécurité publique	15	59 557 726	79 318 553	61 562 293
Transport	16	42 209 439	59 709 167	56 551 371
Hygiène du milieu	17	30 959 759	43 384 666	42 108 550
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	9 423 482	9 497 579	11 874 923
Loisirs et culture	20	48 929 922	54 228 601	45 696 167
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	15 433 641	15 656 727	14 885 490
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	241 004 417	305 903 705	283 474 471
Excédent (déficit) de l'exercice	25	36 467 248	10 810 038	981 319
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		505 680 362	501 230 816
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			3 468 227
Solde redressé	28		505 680 362	504 699 043
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		516 490 400	505 680 362

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	92 389 261	86 647 463
Débiteurs (note 5)	2	88 390 298	71 199 640
Prêts (note 6)	3		128 250
Placements de portefeuille (note 7)	4	847 677	948 764
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		1 194 031
	8	181 627 236	160 118 148
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	59 866 157	27 642 841
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	92 878 551	91 447 917
Revenus reportés (note 12)	12	12 225 211	8 185 337
Dette à long terme (note 13)	13	570 165 631	511 713 477
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	65 967 742	50 271 590
Autres passifs (note 14)	15	352 596	378 864
	16	801 455 888	689 640 026
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(619 828 652)	(529 521 878)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 101 160 884	1 000 399 168
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	31 438 952	30 967 370
Stocks de fournitures	20	1 883 587	1 586 066
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 835 629	2 249 636
	23	1 136 319 052	1 035 202 240
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	516 490 400	505 680 362

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	36 467 248	10 810 038	981 319
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(245 313 926)	(146 625 538)	(62 688 207)
Produit de cession	3		310 566	311 569
Amortissement	4	44 528 710	45 675 167	43 671 742
(Gain) perte sur cession	5		(121 911)	437 156
Réduction de valeur / Reclassement	6			2 486 961
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(200 785 216)	(100 761 716)	(15 780 779)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(471 582)	(23 733 862)
Variation des stocks de fournitures	10		(297 521)	(109 144)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		414 007	(1 573 777)
	13		(355 096)	(25 416 783)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(164 317 968)	(90 306 774)	(40 216 243)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(529 521 878)	(486 131 857)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			(3 173 778)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(529 521 878)	(489 305 635)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(619 828 652)	(529 521 878)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 810 038	981 319
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	45 675 167	43 671 742
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immo. et de propriétés destinées à la revente	3	(121 911)	1 385 947
▪ Variation placement	4	162 921	(11 536)
	5	56 526 215	46 027 472
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(17 190 658)	10 878 714
Autres actifs financiers	7	1 194 031	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(11 376 743)	18 097 024
Revenus reportés	9	4 039 874	3 256 379
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	15 696 152	5 394 062
Propriétés destinées à la revente	11	(471 582)	(23 389 723)
Stocks de fournitures	12	(297 521)	(109 144)
Autres actifs non financiers	13	414 007	(1 573 777)
	14	48 533 775	58 581 007
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(133 844 429)	(43 534 393)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	310 566	311 569
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(133 533 863)	(43 222 824)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(61 834)	(59 500)
Remboursement ou cession	21	128 250	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24	66 416	(59 500)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	131 774 592	59 021 575
Remboursement de la dette à long terme	26	(72 856 283)	(70 015 439)
Variation nette des emprunts temporaires	27	32 223 316	10 075 898
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(466 155)	291 381
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	90 675 470	(626 585)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	5 741 798	14 672 098
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	86 647 463	71 975 365
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	86 647 463	71 975 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	92 389 261	86 647 463

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Terrebonne a été constituée par le regroupement des villes de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine le 27 juin 2001 en vertu du décret 736-2001 publié à cette même date dans la Gazette officielle.

Elle est régie principalement par la Loi sur les cités et villes de la province du Québec (L.R.Q. chapitre C-19). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 ainsi que la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle et les partenariats.

a) Périmètre comptable

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale et des organismes qu'elle contrôle :

- Les Complexes sportifs Terrebonne inc. (LCST)
- Groupe plein air Terrebonne (GPAT)
- Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT)
- CitéGénéraction 55+ (Cité 55+)
- Corporation des fêtes du 350e anniversaire de la Ville de Terrebonne (Corporation 350e)

Les opérations réciproques ont été éliminées aux fins de la présentation des informations financières consolidées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

b) Partenariats

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers consolidés, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

La Ville participe aux partenariats suivants :

Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2022 : 71,55 % (72,97 % pour 2021)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 69,47 % (69,47 % pour 2021)

Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2022 : 41,44 % (43,70 % pour 2021)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 51,56 % (51,56 % pour 2021)

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

C) Actifs

s/o

a) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville, ses organismes contrôlés et ses partenariats consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme liquides exclus des placements de portefeuille.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

b) Actifs non financiers

La Ville, ses organismes contrôlés et ses partenariats comptabilisent les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ces passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures : 10 à 40 ans
Bâtiments : 10 à 40 ans
Améliorations locatives : durée du bail
Véhicules : 2 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau : 1 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers : 3 à 20 ans
Autres : 1 à 40 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées initialement au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est établi essentiellement selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville, ses organismes contrôlés et ses partenariats bénéficieront au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville, ses organismes contrôlés et ses partenariats bénéficieront des services acquis. Les dépôts sur les achats de terrain par expropriation auxquels la Ville ne pourrait pas se désister sont présentés à ce titre puisqu'ils ne sont pas convertibles en trésorerie.

D) Passifs

Passif au titre des sites contaminés

Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Frais reportés

Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Revenus

Taxes et compensations tenant de lieu de taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception et les compensations tenant lieu de taxes dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles.

Transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.
Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Services rendus

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Amendes et pénalités

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Revenus de placements de portefeuille et autres revenus d'intérêts

La Ville constate des produits tirés d'intérêts lorsque la mesure et le recouvrement des produits en cause sont raisonnablement sûrs et en fonction du temps écoulé.

Autres revenus

Les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville, la RAIM et la RAETM est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville offre des prestations de retraite à ses employés et aux employés cadres de la RAIM en vertu des régimes suivants :

- Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus et des surveillants-concierges de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne.

La RAIM offre à ses employés syndiqués un régime à prestations déterminés sous le nom de Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins.

De plus, les régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées offerts sont :

- Régime excédentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

- Avantages sociaux complémentaires de retraite aux retraités et aux futurs retraités pour les groupes d'employés suivants :

  - Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008 et retraités avant le 13 décembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

    - Cadres qui entendent prendre leur retraite d'ici le 31 décembre 2025, qui renoncent au déplafonnement de régime de retraite et qui avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole;
    - Cadres ayants pris leur retraite depuis le 1er janvier 2021 en date de la signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole;

  - Employés cols bleus embauchés avant le 8 août 2003;
  - Employés cols blancs embauchés avant le 29 janvier 2011;
  - Pompiers à temps plein embauchés avant le 14 mai 2008;
  - Policiers retraités avant le 7 novembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

    - Agents qui entendent prendre leur retraite avant le 7 novembre 2025, qui renoncent au déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention;
    - Sous-officiers ayants pris leur retraite depuis le 1er janvier 2013 en date de signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours jours suivant la signature de la convention;

  - Employés de la RAIM (autres que les cadres).

Les avantages sociaux complémentaires de retraite se composent de la couverture des soins de santé et de l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022.

Pour le volet antérieur au 1er janvier 2014, la méthode de lissage de la valeur pour un maximum de cinq ans est utilisée aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré. Cette méthode d'évaluation de l'actif des régimes est identique à celle utilisée lors de la dernière évaluation. Cette méthode retenue vise à tenir compte de la valeur marchande tout en évitant des fluctuations brusques.

Pour le volet postérieur au 31 décembre 2013, l'actif selon la valeur marchande est utilisé aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs :
  - à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : aucun amortissement en 2022.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

- Financement des activités de fonctionnement :
  - linéaire sur une durée de cinq à trente ans.

H) Instruments financiers

s/o

I) Autres éléments

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et des avantages sociaux, le passif au titre des sites contaminés, les diverses réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Le principal élément pour lequel une estimation a été effectuée est l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Pour estimer ce montant, la direction doit formuler diverses hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération le niveau des futures augmentations de salaires et de l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent (déficit) et sur la situation financière de la Ville. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir de la manière décrite dans la méthode comptable sur les avantages sociaux futurs. Les renseignements relatifs aux montants de cette obligation apparaissent à la page S24-1, S24-2 et S24-3.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	61 362 903	86 444 309
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	31 026 358	203 154
Autres éléments			
▪ s/o	3		
▪ s/o	4		
▪ s/o	5		
▪ s/o	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	92 389 261	86 647 463
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	92 389 261	86 647 463
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	2 303 932	2 407 856
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	34 377 997	41 128 977

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les soldes bancaires reliés au fonds de roulement.

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12	8 513 369	12 721 507
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13	396	393
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	34 528 704	28 543 003
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	24 767 185	11 541 619
Organismes municipaux	16	1 864 017	3 801 736
Autres			
▪ Amendes	17	3 473 030	2 689 677
▪ Autres	18	15 243 597	11 901 705
	19	88 390 298	71 199 640
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	13 796 998	14 881 398
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22	47	90
Autres tiers	23		
	24	13 797 045	14 881 488
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	2 493 281	2 157 710
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	25 230 425	18 113 033
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	51 762	47 772
Ministère de la Culture et des Communications	29	1 727 443	1 463 263
Autres ministères/organismes	30	7 519 074	8 918 935
	31	34 528 704	28 543 003

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont encaissés sur une période de dix à vingt ans selon un tableau de remboursement d'aide financière fourni par les différents ministères.

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		128 250
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪ s/o	34		
▪ s/o	35		
	36		128 250
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note

7. Placements de portefeuille

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	847 677	948 764
Autres placements	39		
	40	847 677	948 764
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

Note

8. Avantages sociaux futurs

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(20 397 337)	552 009
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44	(45 570 405)	(50 823 599)
	45	(65 967 742)	(50 271 590)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	28 487 897	7 888 674
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47	(4 250 250)	6 283 279
Régimes à cotisations déterminées	48		
Autres régimes (REER et autres)	49		
Régimes de retraite des élus municipaux	50	215 931	208 467
	51	24 453 578	14 380 420

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Ville de Terrebonne et RAIM

Contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement fût donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties peuvent demander une autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n’ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de celles-ci et du jugement rendu en première instance, et maintenu en appel, n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

9. Autres actifs financiers

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		1 194 031
Autres	53		
	54		1 194 031

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

10. Emprunts temporaires

La Ville de Terrebonne dispose pour ses opérations d'une marge de crédit pour un maximum de 35 000 000 $ (35 000 000 $ pour 2021), au taux préférentiel moins 0,56 %. Au 31 décembre 2022, cette marge de crédit était inutilisée.

Elle dispose également de marges de crédit et de prêts à terme pour un montant de 189 520 891 $ (473 571 994 $ pour 2021), au taux préférentiel pour les marges de crédit et au taux de 5,89 % pour les prêts à terme et garanties par les règlements concernés. En fin d'exercice, ces marges de crédit et ces prêts à terme sont utilisés pour un montant de 59 326 545 $ (27 583 700 $ pour 2021).

La RAETM dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 50 000 $ (50 000 $ pour 2021) portant intérêt au taux préférentiel de 6,45 % (2,45 % en 2021). Au 31 décembre 2022, cet emprunt bancaire est inutilisé. Elle dispose également de prêts à terme pour un montant de 14 065 500 $ (nul en 2021) au taux de 6,45 % et garanti par les règlements concernés. En fin d'exercice, les prêts à terme sont utilisés pour un montant de 430 212 $ (nul en 2021).

La RAIM dispose de prêts à terme d'un montant autorisé de 13 136 200 $ au taux préférentiel de 6,45 % et 7,45 % (2,45 % en 2021) et garantis par les règlements concernés. En fin d'exercice, les prêts à terme sont utilisés pour un montant de 457 456 $.

Les Complexes sportifs Terrebonne Inc. dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 500 000 $ (500 000 $ pour 2021) au taux préférentiel plus 1 % renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2022, la marge de crédit n'était pas utilisée. Selon les conditions de l'emprunt, au 31 décembre 2022, l'organisme respecte le ratio financier minimal (voir note 13).

Les autres organismes disposent de marges de crédit totalisant un montant autorisé de 150 000 $ à divers taux et étaient inutilisées au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, le taux préférentiel est de 6,45 % (2,45 % pour 2021).

11. Créditeurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	35 662 267	17 896 887
Salaires et avantages sociaux	56	13 911 317	15 382 328
Dépôts et retenues de garantie	57	23 416 186	13 356 391
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	59	3 515 346	3 717 653
▪ Gouvernement du Canada	60	4 606 302	4 461 113
▪ Organismes municipaux	61	775 031	361 472
▪ Intérêts courus sur dette LT	62	4 053 857	2 785 304
▪ Autres	63	6 938 245	33 486 769
	64	92 878 551	91 447 917

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

12. Revenus reportés

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	144 911	6 900
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	1 767 485	1 440 293
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪ s/o	71		
▪ s/o	72		
▪ s/o	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	966 829	2 084 980
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Revenus reportés - Subventions provinciales	80	9 345 986	4 653 164
▪ s/o	81		
▪ s/o	82		
▪ s/o	83		
▪ s/o	84		
▪ s/o	85		
▪ s/o	86		
	87	12 225 211	8 185 337

Note

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2022	2021
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	7,28	2023	2034	88	573 323 959	514 404 665
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,79	4,79	2023	2023	92	1 034	2 019
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					94		
Autres					95		
					96	573 324 993	514 406 684
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(3 159 362)	(2 693 207)
					98	570 165 631	511 713 477

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		70 397 084		1 034	70 398 118
2024	100		37 486 602			37 486 602
2025	101		35 066 823			35 066 823
2026	102		32 379 116			32 379 116
2027	103		31 891 249			31 891 249
2028 et plus	104		366 103 085			366 103 085
	105		573 323 959		1 034	573 324 993
Intérêts et frais accessoires	106			( )		( )
	107		573 323 959		1 034	573 324 993

Note

Les refinancements prévus au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023 : 56 916 419 $

2024 : 50 847 282 $

2025 : 99 390 189 $

2026 : 43 349 479 $

2027 : 55 079 981 $

Selon les conditions des conventions d'emprunts, l'organisme contrôlé Les Complexes sportifs Terrebonne Inc. est soumis à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier minimal tout au long de l'année. Au 31 décembre 2022, l'organisme respectait cette obligation.

14. Autres passifs

		2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108		
Assainissement des sites contaminés	109		
Autres			
▪ Les Œuvres de Galilée	110	352 596	378 864
▪ s/o	111		
▪ s/o	112		
▪ s/o	113		
	114	352 596	378 864

Note

La Ville s'est engagée auprès de l'organisme à financer le paiement de capital et des intérêts d'un prêt hypothécaire amorti sur une période de 15 ans d'un montant initial de 470 000 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	211 305 783	331 042	72 709	211 564 116
Eaux usées	116	40 446 208	2 450 350		42 896 558
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	765 640 049	4 224 052		769 864 101
Autres					
▪	118	41 063 544	374 823		41 438 367
▪ Parcs publics et stationnement	119	113 861 359	4 724 296		118 585 655
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	188 196 973	4 501 374	515 876	192 182 471
Améliorations locatives	122	3 080 265	112 636		3 192 901
Véhicules	123	23 395 429	4 847 325	807 251	27 435 503
Ameublement et équipement de bureau	124	17 650 065	1 791 781		19 441 846
Machinerie, outillage et équipement divers	125	28 622 776	3 512 515	91 332	32 043 959
Terrains	126	142 191 949	3 852 220	400	146 043 769
Autres	127	6 394 733	41 301		6 436 034
	128	1 581 849 133	30 763 715	1 487 568	1 611 125 280
Immobilisations en cours	129	31 161 542	115 861 823		147 023 365
	130	1 613 010 675	146 625 538	1 487 568	1 758 148 645
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	98 600 841	5 005 324	31 727	103 574 438
Eaux usées	132	12 059 617	1 068 862		13 128 479
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	306 368 995	21 114 459		327 483 454
Autres					
▪ Éclairage des rues	134	23 547 537	1 990 632		25 538 169
▪ Parcs publics et stationnement	135	54 825 574	5 494 549		60 320 123
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	66 011 836	5 206 084	422 475	70 795 445
Améliorations locatives	138	1 223 490	442 290		1 665 780
Véhicules	139	12 062 280	1 559 343	756 817	12 864 806
Ameublement et équipement de bureau	140	14 967 083	1 502 690		16 469 773
Machinerie, outillage et équipement divers	141	20 008 008	1 577 768	87 894	21 497 882
Autres	142	2 936 246	713 166		3 649 412
	143	612 611 507	45 675 167	1 298 913	656 987 761
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	1 000 399 168			1 101 160 884
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145				
Amortissement cumulé	146	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	147				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

16. Propriétés destinées à la revente

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148		
Immeubles industriels municipaux	149	25 215 993	23 778 964
Autres	150	6 222 959	8 382 437
	151	31 438 952	32 161 401
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		1 194 031
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	31 438 952	30 967 370

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	165	1 832 791	2 065 285
▪ Dépôt sur achat de terrains	166	2 378	2 378
▪ Dépôt acqu. immo/de garanti	167	460	181 973
Autres			
▪ s/o	168		
▪ s/o	169		
	170	1 835 629	2 249 636

Note

19. Obligations contractuelles

Ville de Terrebonne

Au 31 décembre 2022, la Ville de Terrebonne a des engagements envers des tiers hors du périmètre comptable qui concernent principalement des contrats de service pour le déneigement, la collecte des ordures et pour des activités de loisirs pour un montant global de 55 124 837 $ (55 282 673 $ en 2021).

Les paiements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants :

2023 : 31 663 321 $
2024 : 17 943 550 $
2025 : 2 736 701 $
2026 : 744 199 $
2027 : 481 731 $
2028 et suivantes : 1 555 335 $

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 153 339 516 $ (204 088 069 $ en 2021).

Organismes

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement l'acquisition de biens ou de services, les organismes se sont engagés à effectuer des versements pour un montant total de 3 835 260 $ au cours des exercices suivants :

2023 : 2 997 824 $
2024 : 414 065 $
2025 : 359 172 $
2026 : 53 661 $
2027 : 3 990 $
2028 et suivantes : 6 548 $

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 8 952 201 $.

20. Droits contractuels

Ville de Terrebonne

Les droits contractuels en services rendus sont estimés à 3 327 105 $ (3 780 587 $ en 2021). Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des services rendus concernant la gestion d'affichage publicitaire et de location de terrains.

En vertu de ces ententes, l'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :

2023 : 478 949 $
2024 : 478 949 $
2025 : 478 949 $
2026 : 478 949 $

2027 : 478 949 $
2028 et suivantes : 932 360 $

Les droits contractuels en revenus de transfert sont estimés à 4 113 222 $ (4 774 414 $ en 2021). Ils représentent des revenus d'intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour financer des projets d'immobilisation et d'infrastructures.

En vertu des tableaux de remboursement d'aide financière, l'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :
2023 : 755 972 $
2024 : 603 256 $
2025 : 380 922 $
2026 : 350 063 $
2027 : 322 151 $
2028 et suivantes : 1 700 858 $

Les droits contractuels des régies et des organismes sont estimés à 3 450 860 $.

En vertu de ces ententes, l'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :
2023 : 1 633 602 $
2024 : 525 842 $
2025 : 504 447 $
2026 : 261 677 $
2027 : 188 634 $
2028 et suivantes : 336 658 $

21. Passifs éventuels

La Ville de Terrebonne a cautionné l'emprunt de l'organisme suivant :

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2022	Solde des cautionnements 2021
Emprunts temporaires				
	171			
Dettes à long terme				
Les Œuvres de Galilée		470 000	352 596	378 864
	172	470 000	352 596	378 864
	173	470 000	352 596	378 864

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) Auto-assurance

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques à l'exception du volet automobile. Elle a affecté des excédents afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement de condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

Au 31 décembre 2022, le montant des excédents affectés à des fins d'auto-assurance est de 1 239 451 $ (1 002 492 $ en 2021) et celui à des fins de prévoyance est de 1 683 500 $ (2 000 000 $ en 2021).

C) Poursuites

Ville de Terrebonne

Des poursuites judiciaires et des réclamations ont été intentées contre la Ville de Terrebonne pour un montant total non provisionné de 163 073 119 $. Elles comprennent notamment : des réclamations concernant des expropriations, des dommages en biens meubles et immeubles à la suite des refoulements des eaux d'égout, et d'autres causes. Au 31 décembre 2022, une provision de 6 401 215 $ a été comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière, pour la Ville. Ceci représente les meilleurs estimations de la direction à l'égard des passifs éventuels.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, l'excédent de fonctionnement affecté à titre d'auto-assurance, un règlement d'emprunt à cet effet, l'excédent de fonctionnement non affecté ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

s/o

22. Actifs éventuels

s/o

23. Redressement aux exercices antérieurs

Lors de l'exercice financier 2021, les états financiers consolidés ont été redressés afin de considérer l'inclusion au périmètre comptable de la Ville de Terrebonne au 1er janvier 2020 des organismes suivants :

- la CitéGénéraction 55+
- la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de la Ville de Terrebonne
- la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT)

Ceci après avoir revu au courant de l'exercice 2021 l'interprétation des renseignements qui étaient disponibles au 31 décembre 2020.

En conséquence de ce redressement, les postes décrits ci-après, aux états financiers consolidés, ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Excédent accumulé au 1er janvier 2020 : 3 605 876 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Excédent (déficit) de l'exercice : (137 649) $

Revenus

- Transferts : 1 614 069 $
- Services rendus : 1 208 683 $
- Revenus de placements de portefeuille : 29 951 $

Charges

- Loisirs et culture : 2 890 449 $
- Frais de financement : 99 903 $

Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice : 3 468 227 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés et les partenariats incluant la part qui lui revient dans les budgets de ces organismes auxquels la Ville participe, après élimination des soldes réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 8 225 000 $ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les remboursements en capital à effectuer totalisent une somme de 7 048 730 $. Les remboursements, au cours des sept (7) prochains exercices, pour renflouer le fonds à même les activités financières se répartissent comme suit :

2023 : 2 271 711 $
2024 : 2 062 509 $
2025 : 1 402 991 $
2026 : 739 295 $
2027 : 505 300 $
2028 : 33 462 $
2029 : 33 462 $

La RAIM possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 1 500 000 $ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les remboursements en capital à effectuer au cours des neufs (9) prochains exercices pour renflouer le fonds à même les activités financières totalisent une somme de 592 543 $. Ils se répartissent de façon uniforme sur cette période.

La RAETM possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 850 000 $ au 31 décembre 2022.

27. Compétences municipales déléguées ou assumées

La Ville de Terrebonne agit à titre de fournisseur de services pour les organismes municipaux suivants :

Valeur des services rendus	**2022**	**2021**
Ville de Ste-Anne-des-Plaines Sécurité publique	3 704 816 $	3 644 090 $
Ville de Bois-des-Filion Sécurité publique et hygiène du milieu	2 802 282 $	2 784 805 $
Ville de Mascouche Hygiène du milieu	81 181 $	93 095 $
Ville de Lorraine Sécurité publique	8 871 $	0 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Par ailleurs, la Ville de Terrebonne acquiert les services de l'organisme municipal suivant :

Valeur des services acquis	2022	2021
Ville de Repentigny		
Hygiène du milieu	1 022 368 $	1 257 460 $

28. Contributions

La Ville de Terrebonne verse des contributions aux organismes supramunicipaux suivants :

	2022	2021
Communauté métropolitaine de Montréal (C.M.M.)	2 179 034 $	2 170 238 $
MRC Les Moulins	2 514 071 $	2 398 302 $
Autorité régionale de transport métropolitain (A.R.T.M.)	13 882 515 $	13 347 915 $

29. Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains potentiellement contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer notamment à la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains (L.Q. 2002, chapitre 11).

Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain lorsqu'elle en change l'utilisation. Les montants des coûts de décontamination ne peuvent faire l'objet d'une estimation fiable en date de fin d'exercice.

Pour certains terrains destinés à la revente, la Ville estime que les coûts de décontamination potentiels sont inférieurs à la différence entre la juste valeur du terrain après décontamination et du coût de ce dernier. Pour ces raisons, aucun passif à cet effet n'a été comptabilisé pour l'exercice.

30. Évènements postérieurs à la date du bilan

s/o

31. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	197 875 376	207 253 328	204 137 656			203 934 055
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 072 798	7 190 755	6 611 710			6 611 710
Quotes-parts	3					9 739 252	(808 437)
Transferts	4	5 312 918	5 876 120	6 100 308		6 198 289	7 621 944
Services rendus	5	12 440 680	13 981 442	14 001 374		13 015 579	23 514 430
Imposition de droits	6	24 037 739	18 227 100	21 706 996			21 706 996
Amendes et pénalités	7	4 090 683	5 275 600	5 350 143			5 350 143
Revenus de placements de portefeuille	8	621 500	1 000 000	2 991 233		236 086	3 227 319
Autres revenus d'intérêts	9	1 211 575	1 378 000	1 837 839		6 147	1 843 986
Autres revenus	10	577 295		4 227 663		(164 260)	4 051 403
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	252 240 564	260 182 345	266 964 922		29 031 093	277 053 549
Investissement							
Taxes	13	128 071		14 997			14 997
Quotes-parts	14						
Transferts	15	9 376 816		29 984 810		3 533 571	33 518 381
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	11 189 140		1 607 441			1 607 441
Autres	18	765 366		4 519 375			4 519 375
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	21 459 393		36 126 623		3 533 571	39 660 194
	22	273 699 957	260 182 345	303 091 545		32 564 664	316 713 743
Charges							
Administration générale	23	49 057 221	34 490 448	42 296 337	1 812 075		44 108 412
Sécurité publique	24	59 774 895	59 557 726	77 331 353	1 987 200		79 318 553
Transport	25	40 700 561	42 205 759	42 673 370	17 034 396		59 709 167
Hygiène du milieu	26	31 272 130	31 367 486	32 627 823	11 930 436	9 706 470	43 384 666
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	11 649 788	9 423 482	9 235 935	261 644		9 497 579
Loisirs et culture	29	31 359 652	32 670 496	35 474 348	7 412 604	19 405 453	54 228 601
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	12 683 911	13 307 053	13 452 997		2 203 730	15 656 727
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	38 100 000	39 000 000	40 438 355	(40 438 355)		
	34	274 598 158	262 022 450	293 530 518		31 315 653	305 903 705
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(898 201)	(1 840 105)	9 561 027		1 249 011	10 810 038

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(898 201)	(1 840 105)	9 561 027	1 249 011	10 810 038
Moins : revenus d'investissement	2	(21 459 393)	( )	(36 126 623)	(3 533 571)	(39 660 194)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(22 357 594)	(1 840 105)	(26 565 596)	(2 284 560)	(28 850 156)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	38 100 000	39 000 000	40 438 355	5 236 812	45 675 167
Produit de cession	5	292 569		195 385	115 181	310 566
(Gain) perte sur cession	6	370 629		(144 551)	22 640	(121 911)
Réduction de valeur / Reclassement	7	2 486 961				
	8	41 250 159	39 000 000	40 489 189	5 374 633	45 863 822
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	45 101		2 509 087		2 509 087
Réduction de valeur / Reclassement	10	(1 538 169)				
	11	(1 493 068)		2 509 087		2 509 087
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				162 921	162 921
	15				162 921	162 921
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	1 156 621		20 405 766	349 333	20 755 099
Remboursement de la dette à long terme	17	(32 782 553)	(34 758 315)	(34 925 344)	(6 863 065)	(47 788 409)
	18	(31 625 932)	(34 758 315)	(14 519 578)	(6 513 732)	(27 033 310)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(5 845 195)	( )	(6 228 114)	(527 224)	(6 755 338)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	5 904 464	3 395 484	4 613 964	784 987	5 398 951
Excédent de fonctionnement affecté	21	7 355 387	2 970 940	5 221 350	385 196	5 606 546
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 302 306)	(2 525 500)	(2 823 204)	41 713	(2 781 491)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	19 417 996	4 257 496	795 986		795 986
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24		(10 500 000)			
	25	24 530 346	(2 401 580)	1 579 982	684 672	2 264 654
	26	32 661 505	1 840 105	30 058 680	(291 506)	23 767 174
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	10 303 911		3 493 084	(2 576 066)	(5 082 982)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	21 459 393	36 126 623	3 533 571	39 660 194
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(3 217 453)	(5 188 875)	(57 836)	(5 131 039)
Sécurité publique	3	(10 434 398)	(46 370 865)	( )	(46 370 865)
Transport	4	(9 846 932)	(26 653 350)	( )	(26 653 350)
Hygiène du milieu	5	(8 167 911)	(50 088 297)	(1 152 119)	(51 240 416)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	(24 621 755)	(4 818 317)	( )	(4 818 317)
Loisirs et culture	8	(3 601 453)	(8 039 836)	(4 371 715)	(12 411 551)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(59 889 902)	(141 159 540)	(5 465 998)	(146 625 538)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	(23 434 825)	(1 786 638)	( )	(1 786 638)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	( )	( )	(61 834)	(61 834)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	27 089 568	82 026 426	3 176 594	85 203 020
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	5 845 195	6 228 114	527 224	6 755 338
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 111 358	199 844		199 844
Excédent de fonctionnement affecté	17			(116 200)	(116 200)
Réserves financières et fonds réservés	18	1 449 226	2 295 211		2 295 211
	19	8 405 779	8 723 169	411 024	9 134 193
	20	(47 829 380)	(52 196 583)	(1 940 214)	(54 136 797)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(26 369 987)	(16 069 960)	1 593 357	(14 476 603)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	73 247 719	80 636 217	11 753 044	92 389 261
Débiteurs (note 5)	2	69 993 714	87 602 656	3 074 217	88 390 298
Prêts (note 6)	3	128 250			
Placements de portefeuille (note 7)	4			847 677	847 677
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 194 031			
	8	144 563 714	168 238 873	15 674 938	181 627 236
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	27 583 700	59 326 545	539 612	59 866 157
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	85 890 421	87 640 463	7 524 633	92 878 551
Revenus reportés (note 12)	12	4 465 995	7 344 894	4 880 317	12 225 211
Dette à long terme (note 13)	13	424 448 621	486 698 302	83 467 359	570 165 631
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	50 316 780	65 997 406	(29 664)	65 967 742
Autres passifs (note 14)	15	378 864	352 596		352 596
	16	593 084 381	707 360 206	96 382 257	801 455 888
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(448 520 667)	(539 121 333)	(80 707 319)	(619 828 652)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	893 515 837	994 186 188	107 256 573	1 101 160 884
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	30 967 370	31 438 952		31 438 952
Stocks de fournitures	20	1 415 696	1 500 932	382 655	1 883 587
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 875 903	810 427	1 025 202	1 835 629
	23	927 774 806	1 027 936 499	108 664 430	1 136 319 052
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	12 699 744	7 670 805	(11 450 751)	(2 348 346)
Excédent de fonctionnement affecté	25	24 925 152	23 412 017	3 761 129	27 173 146
Réserves financières et fonds réservés	26	3 418 315	4 149 657	1 198 789	5 348 446
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(59 144 481)	(79 500 250)	(358 833)	(74 293 183)
Financement des investissements en cours	28	(25 918 805)	(42 192 114)	8 879 872	(39 312 242)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	523 274 214	575 275 051	25 926 905	599 922 579
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	479 254 139	488 815 166	27 957 111	516 490 400

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	88 643 338	96 337 350	103 204 499	95 755 184
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	25 969 684	36 444 563	37 481 947	27 881 968
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	2 000 000	1 868 083	2 633 405	2 818 190
Autres biens et services	8	58 432 352	59 128 233	65 938 712	54 683 043
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	11 212 850	12 201 313	14 254 289	12 809 286
D'autres organismes municipaux	10	10	7	47 865	47 495
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	481 000	480 514	480 514	521 418
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	1 613 193	771 163	874 059	1 507 291
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	28 594 922	28 576 403	18 028 714	18 442 082
Transferts	15				
Autres	16				
Autres organismes					
Transferts	17	4 851 401	9 369 361	9 369 361	8 323 013
Autres	18	593 700	994 152	994 152	891 440
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	39 000 000	40 438 355	45 675 167	43 671 742
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21	630 000	4 411 934	4 411 934	1 133 454
▪ Coût des propriétés vendues	22		2 509 087	2 509 087	45 101
▪ Indemnité-expropriation	23				14 943 764
	24	262 022 450	293 530 518	305 903 705	283 474 471

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(2 348 346)	5 907 550
Excédent de fonctionnement affecté	2	27 173 146	28 808 968
Réserves financières et fonds réservés	3	5 348 446	4 658 817
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(74 293 183)	(53 272 028)
Financement des investissements en cours	5	(39 312 242)	(24 632 289)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	599 922 579	544 209 344
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	516 490 400	505 680 362
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	7 670 805	12 699 744
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	(10 019 151)	(6 792 194)
	11	(2 348 346)	5 907 550
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus accumulé ex-Terrebonne	12		69 469
▪ Déneigement	13	1 650 000	2 000 000
▪ Prévoyance	14	1 683 500	2 000 000
▪ Auto-assurance	15	1 239 451	1 239 451
▪ Taxes infrastructures	16	5 741 157	7 034 528
▪ Exercice suivant	17	5 425 770	5 064 831
▪ Transport en commun	18	1 722 500	1 722 500
▪ Surplus réservés engagements	19	1 090 851	1 049 160
▪ Autres	20	4 858 788	4 745 213
	21	23 412 017	24 925 152
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪ RAIM	22	1 628 284	1 637 539
▪ RAETM	23		113 432
▪ SODECT & CitéGénéraction 55+	24	2 132 845	2 132 845
	25	3 761 129	3 883 816
	26	27 173 146	28 808 968

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Patrimoine	27	505 337	
▪ Financement immobilisations	28	1 365 729	
▪ s/o	29		
▪ s/o	30		
▪ s/o	31		
	32	1 871 066	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ RAETM - Vidanges des boues	33	130 118	219 856
▪ s/o	34		
▪ s/o	35		
	36	130 118	219 856
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	1 176 270	1 218 832
Organismes contrôlés et partenariats	38	1 068 671	1 020 646
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	898 972	2 059 657
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41	203 349	139 826
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45		
Autres			
▪ s/o	46		
▪ s/o	47		
	48	3 347 262	4 438 961
	49	5 348 446	4 658 817

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52	( )	(145 333)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53	( )	( )
Autres	54	(21 791 439)	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55	(28 379 307)	(34 602 760)
	56	(50 170 746)	(34 748 093)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	58	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59	( )	( )
Autres			
▪ Présentation - R641-4	60	( )	(14 943 764)
▪ s/o	61	( )	( )
	62	(50 170 746)	(49 691 857)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	65	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	66	( )	( )
Autres			
▪ s/o	67	( )	( )
▪ s/o	68	( )	( )
	69	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	70	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	71	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	72	(2 585 661)	(3 049 894)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73	( )	( )
Autres			
▪ Divers règlements	74	(21 822 611)	(1 156 621)
▪ s/o	75	( )	( )
	76	(24 408 272)	(4 206 515)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	77	285 835	626 344
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80		
Autres			
▪ s/o	81		
	82	285 835	626 344
	83	(74 293 183)	(53 272 028)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84	55 687 594	14 109 662
Investissements à financer	85	(94 999 836)	(38 741 951)
	86	(39 312 242)	(24 632 289)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	1 101 160 884	1 000 399 168
Propriétés destinées à la revente	88	31 438 952	32 161 401
Prêts	89		128 250
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	847 677	948 764
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	1 133 447 513	1 033 637 583
Ajustements aux éléments d'actif	93	128 250	
	94	1 133 575 763	1 033 637 583
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95	(570 165 631)	(511 713 477)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96	(3 159 362)	(2 693 207)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	13 797 045	14 881 488
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	25 874 767	10 096 957
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99		
	100	(533 653 181)	(489 428 239)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101	(3)	( )
	102	(533 653 184)	(489 428 239)
	103	599 922 579	544 209 344

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	6
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus et des surveillants-concierges de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne

Suite à l'entente de principe survenue le 27 juin 2016 entre la Ville et le syndicat des pompiers pour modifier le Régime des pompiers conformément aux exigences de la Loi, le coût minimal et maximal du régime des pompiers est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

Pour le régime des policiers, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue le 7 novembre 2022 entre la Ville de Terrebonne et la fraternité des policiers pour modifier le Régime des policiers conformément aux exigences de la Loi, le coût minimal du Régime des policiers est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 20 % des cotisations au coût du service courant. Suite à la signature de la nouvelle convention collective le 7 novembre 2022, des modifications au régime de retraite ont été apportées et la charge supplémentaire reliée à ses modifications sera financée par règlement d’emprunt.

Le 12 avril 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des cols bleus pour modifier le régime des cols bleus conformément aux exigences de la Loi. Le coût minimal et maximal du régime est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

Le 4 octobre 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté l'entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des cols blancs pour modifier le régime des cols blancs conformément aux exigences de la Loi. Le coût maximal du régime ne doit pas dépasser 21 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 15 % des cotisations au coût du service courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le 21 novembre 2017, une sentence arbitrale a été déposée afin de restructurer le régime des cadres conformément aux exigences de la Loi. Le 13 décembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et l'Association des employés cadres de la Ville de Terrebonne pour modifier le régime des cadres conformément aux exigences de la Loi. Le partage de la cotisation totale de l'exercice est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant. Suite à la signature du nouveau protocole des cadres le 13 décembre 2022, des modifications au régime de retraite ont été apportées et la charge supplémentaire reliée à ses modifications sera financée par règlement d'emprunt.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu des régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge visé et selon certaines modalités.

Pour les régimes des cadres, des cols bleus, des cols blancs et des pompiers, les plus récentes évaluations actuarielles post restructuration en date du 31 décembre 2019 ont été déposées. Pour le régime des policiers, uniquement l'évaluation actuarielle avant restructuration au 31 décembre 2019 a été déposée.

Pour les régimes des cadres et des cols blancs, la Ville utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B " et pour les régimes des cols bleus, des pompiers et des policiers, il s'agit de la table de mortalité " CPM2014Publ ", avec facteur d'ajustement de 115 %, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS (RAIM) ET DE LA MRC LES MOULINS

Les employés syndiqués de la RAIM bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, soit le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Ce régime est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Suite à l'entente signée en 2016, par la Régie et la MRC avec son régime de retraite, tout participant actif verse une cotisation annuelle globale incluant la cotisation de stabilisation sous réserve des règles fiscales. La RAIM s'engage à verser au régime, chaque année, le même montant que les participants actifs (minimal de 9 % et maximal de 10 %).

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour du mois suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle post restructuration en date du 31 décembre 2019 a été déposée le 14 décembre 2020.

La RAIM utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE

Il existe un régime de retraite excédentaire au bénéfice des employés cadres de la Ville de Terrebonne dont les prestations représentent l'accumulation des cotisations de la portion du salaire qui ne peut être couvert au Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	552 009	596 055
Charge de l'exercice	4	(28 487 897)	(7 888 674)
Cotisations versées par l'employeur	5	7 538 551	7 844 628
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(20 397 337)	552 009
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	315 582 390	299 692 495
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(329 250 002)	(304 234 737)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(13 667 612)	(4 542 242)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(6 729 725)	5 094 251
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(20 397 337)	552 009
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(20 397 337)	552 009
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	2	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	175 551 836	142 913 678
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(189 219 448)	(147 455 920)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(13 667 612)	(4 542 242)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	15 899 224	15 227 072
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	21 791 439	
	20	37 690 663	15 227 072
Cotisations salariales des employés	21	(8 601 891)	(7 725 449)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(17 155)	(15 418)
	23	29 071 617	7 486 205
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	582 553	554 336
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	(246 377)	
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ s/o	29		
▪ s/o	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	29 407 793	8 040 541
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	15 633 970	14 708 019
Rendement espéré des actifs	33	(16 553 866)	(14 859 886)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	(919 896)	(151 867)
Charge de l'exercice	35	28 487 897	7 888 674
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	9 934 722	22 847 814
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(16 553 866)	(14 859 886)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(6 619 144)	7 987 928
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	12 909 507	3 462 906
Prestations versées au cours de l'exercice	40	11 465 335	12 314 833
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	318 831 357	309 383 202
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	1 432	166 141
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	17 299 034	20 687 544
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,72 %	5,46 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,72 %	5,46 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,71 %	2,71 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪ s/o	51		
▪ s/o	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite est un régime qui prévoit des couvertures pour les soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités. Pour être admissible, il faut être retraité de la Ville de Terrebonne et de la RAIM et avoir été embauché avant les dates suivantes :

Employés cols bleus : 8 août 2003

Employés cols blancs : 29 janvier 2011

Pompiers temps plein : 14 mai 2008

Les employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008 et retraités avant le 13 décembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

- Cadres qui entendent prendre leur retraite d'ici le 31 décembre 2025, qui renoncent au déplafonnement de régime de retraite et qui avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole.
- Cadres ayants pris leur retraite depuis le 1er janvier 2021 en date de la signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole.

Ainsi, les employés de la RAIM (autres que les cadres) bénéficient de ce régime.

Les policiers retraités avant le 7 novembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

- Agents qui entendent prendre leur retraite avant le 7 novembre 2025, qui renoncent au déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention.
- Sous-officiers ayants pris leur retraite depuis le 1er janvier 2013 en date de signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours jours suivant la signature de la convention.

Les surveillants concierges ne sont pas admissibles aux avantages sociaux complémentaires de retraite.

La protection de ce régime se termine au décès de l'employé retraité. Le conjoint survivant bénéficie du maintien de la couverture pour les soins de santé pendant 24 mois.

La dernière évaluation actuarielle complète du régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite date du 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Pour les employés cadres, de la RAIM et cols blancs, la Ville utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B " et pour les cols bleus, pompiers et policiers, il s'agit de la table de mortalité " CPM2014Publ ", avec facteur d'ajustement de 115 %, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(50 823 599)	(45 473 583)
Charge de l'exercice	56	(4 250 250)	(6 283 279)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	1 002 944	933 263
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(45 570 405)	(50 823 599)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(34 017 588)	(60 434 433)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(34 017 588)	(60 434 433)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(11 552 817)	9 610 834
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(45 570 405)	(50 823 599)
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(45 570 405)	(50 823 599)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(34 017 588)	(60 434 433)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	(34 017 588)	(60 434 433)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	1 965 076	2 245 769
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	1 965 076	2 245 769
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	(22 729)	(21 558)
	75	1 942 347	2 224 211
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	1 920 238	2 642 738
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	(9 721 888)	
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪ s/o	81		
▪ s/o	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	(5 859 303)	4 866 949
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	1 609 053	1 416 330
Rendement espéré des actifs	85	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	1 609 053	1 416 330
Charge de l'exercice	87	(4 250 250)	6 283 279

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	21 715 391	7 948 761
Prestations versées au cours de l'exercice	92	1 002 944	933 263
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	9	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	4,60 %	2,60 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	5,30 %	5,40 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪ s/o	104		
▪ s/o	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106	

Description des régimes et autres renseignements

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	

Description des régimes et autres renseignements

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117		
	118		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	21	21

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	48 399	45 995
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	163 105	155 005
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	52 826	53 462
	123	215 931	208 467

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TAXES		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	156 347 692	152 925 115	152 756 539	146 762 468
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	5 314 100	5 224 118	5 224 118	5 188 290
Activités de fonctionnement	3	9 868 933	9 656 964	9 656 964	9 590 692
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7		400	400	123 028
Activités de fonctionnement	8	(1 100 000)	(1 100 091)	(1 100 091)	(1 102 357)
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	170 430 725	166 706 506	166 537 930	160 562 121
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	13 591 512	13 846 979	13 811 954	13 503 724
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	6 865 451	6 936 056	6 936 056	6 949 290
Matières résiduelles	15	1 728 640	1 815 059	1 815 059	1 791 776
Autres					
▪	16				290
▪	17				
▪	18				
Centres d'urgence 9-1-1	19	559 000	558 274	558 274	576 514
Service de la dette	20	14 078 000	14 274 782	14 274 782	14 324 323
Pouvoir général de taxation	21				
Activités de fonctionnement	22				
Activités d'investissement	23		14 997	14 997	128 071
	24	36 822 603	37 446 147	37 411 122	37 273 988
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	25				
Autres	26				
	27				
	28	36 822 603	37 446 147	37 411 122	37 273 988
	29	207 253 328	204 152 653	203 949 052	197 836 109

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	45 806	47 278	47 278	45 892
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31				
Compensations pour les terres publiques	32				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	33	2 412 130	2 673 472	2 673 472	2 376 836
Cégeps et universités	34	364 243	430 288	430 288	357 598
Écoles primaires et secondaires	35	3 986 703	3 170 213	3 170 213	2 945 224
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36				
	37	6 808 882	6 321 251	6 321 251	5 725 550
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	38	214 078	190 592	190 592	179 790
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	39	134 776	118 412	118 412	134 439
Taxes d'affaires	40				
	41	348 854	309 004	309 004	314 229
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	42	33 019	(18 545)	(18 545)	33 019
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	43				
	44	33 019	(18 545)	(18 545)	33 019
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45				
Autres	46				
	47				
	48	7 190 755	6 611 710	6 611 710	6 072 798

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	49				
Sécurité publique					
Police	50		607 364	607 364	57 375
Sécurité incendie	51				
Sécurité civile	52	56 500	68 179	68 179	41 749
Autres	53	130 500			
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	286 700	359 631	359 631	311 886
Enlèvement de la neige	55				
Autres	56	50 700	50 681	50 681	50 967
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57				
Transport adapté	58				
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62				
Autres	63				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64				8 209
Réseau de distribution de l'eau potable	65	79 000	78 975	78 975	86 796
Traitement des eaux usées	66	52 600	52 626	52 626	55 051
Réseaux d'égout	67	36 300	36 318	36 318	38 715
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	68	1 040 000	1 418 993	1 418 993	1 254 439
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				59 680
Autres	72				
Cours d'eau	73				
Protection de l'environnement	74	60 300	1 448	1 448	38 528
Autres	75				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	76		9 970	9 970	
Sécurité du revenu	77				
Autres	78				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	79				
Rénovation urbaine	80				
Promotion et développement économique	81				
Autres	82				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	83	24 400	73 565	1 595 201	3 497 047
Activités culturelles					
Bibliothèques	84	305 000	300 900	300 900	724 641
Autres	85	179 781	176 088	176 088	140 176
Réseau d'électricité	86				
	87	2 301 781	3 234 738	4 756 374	6 365 259

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	88				
Sécurité publique					
Police	89				
Sécurité incendie	90				
Sécurité civile	91				
Autres	92				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	93				7 581 380
Enlèvement de la neige	94				
Autres	95				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	96				
Transport adapté	97				
Transport scolaire	98				
Autres	99				
Transport aérien	100				
Transport par eau	101				
Autres	102				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103			240 800	312 615
Réseau de distribution de l'eau potable	104		10 631	10 631	677 549
Traitement des eaux usées	105		29 636 003	29 636 003	(1 291)
Réseaux d'égout	106				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	107				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	108				
Tri et conditionnement	109				
Autres	110				
Autres	111				
Cours d'eau	112				
Protection de l'environnement	113				
Autres	114				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	115				
Sécurité du revenu	116				
Autres	117				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	118				
Rénovation urbaine	119				
Promotion et développement économique	120				
Autres	121				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	122		(15 633)	3 277 138	1 443 679
Activités culturelles					
Bibliothèques	123				
Autres	124		353 809	353 809	
Réseau d'électricité	125				
	126		29 984 810	33 518 381	10 013 932

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127				
Péréquation	128				
Neutralité	129				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131	2 059 100	1 350 334	1 350 334	1 468 512
Fonds de développement des territoires	132				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	1 515 239	1 515 236	1 515 236	927 727
Dotation spéciale de fonctionnement	135				
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136				
Autres	137				
	138	3 574 339	2 865 570	2 865 570	2 396 239
TOTAL DES TRANSFERTS	139	5 876 120	36 085 118	41 140 325	18 775 430

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	140	316 984	264 972	264 972	246 416
Évaluation	141				
Autres	142	321 600	321 500	67 196	40 941
	143	638 584	586 472	332 168	287 357
Sécurité publique					
Police	144	6 579 858	6 584 138	6 584 138	6 557 095
Sécurité incendie	145	145 000	266 557	266 557	198 134
Sécurité civile	146				
Autres	147				
	148	6 724 858	6 850 695	6 850 695	6 755 229
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150				
Autres	151				
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			35 025	30 363
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157	483 700	418 035	418 035	501 519
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	160				
Tri et conditionnement	161				
Autres	162				
Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165	16 000			
Autres	166				
	167	499 700	418 035	453 060	531 882

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)		2022	2022	2022	2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	168				
Autres	169				
	170				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	171				
Rénovation urbaine	172				
Promotion et développement économique	173				
Autres	174				
	175				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	176				
Activités culturelles					
Bibliothèques	177				
Autres	178				
	179				
Réseau d'électricité	180				
	181	7 863 142	7 855 202	7 635 923	7 574 468

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	182				
Évaluation	183		2 873	2 873	86
Autres	184	1 653 600	1 465 378	1 473 967	1 511 573
	185	1 653 600	1 468 251	1 476 840	1 511 659
Sécurité publique					
Police	186	747 800	863 183	863 183	593 753
Sécurité incendie	187				
Sécurité civile	188				
Autres	189				
	190	747 800	863 183	863 183	593 753
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	191	93 000	149 149	149 149	81 803
Enlèvement de la neige	192	347 400	369 650	369 650	327 809
Autres	193				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	194				
Transport adapté	195				
Transport scolaire	196				
Autres	197				
Autres	198	6 000	3 965	3 965	9 228
	199	446 400	522 764	522 764	418 840
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200	12 100	14 479	14 479	75 540
Réseau de distribution de l'eau potable	201	32 100	24 150	24 150	41 850
Traitement des eaux usées	202	295 000	1 040 556	1 040 556	143 609
Réseaux d'égout	203				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	204	1 538 100	1 461 582	1 461 582	1 429 258
Matières recyclables	205				
Autres	206				
Cours d'eau	207				
Protection de l'environnement	208				
Autres	209				
	210	1 877 300	2 540 767	2 540 767	1 690 257

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	215	500			
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217				
Autres	218	31 000	88 853	88 853	47 553
	219	31 500	88 853	88 853	47 553
Loisirs et culture					
Activités récréatives	220	1 012 700	524 483	10 248 229	6 681 714
Activités culturelles					
Bibliothèques	221	86 600	68 636	68 636	55 824
Autres	222	262 400	69 235	69 235	49 913
	223	1 361 700	662 354	10 386 100	6 787 451
Réseau d'électricité	224				
	225	6 118 300	6 146 172	15 878 507	11 049 513
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	13 981 442	14 001 374	23 514 430	18 623 981

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	227	2 415 100	1 431 502	1 431 502	1 912 313
Droits de mutation immobilière	228	15 700 000	20 259 686	20 259 686	22 106 808
Droits sur les carrières et sablières	229	112 000	15 808	15 808	18 618
Autres	230				
	231	18 227 100	21 706 996	21 706 996	24 037 739
AMENDES ET PÉNALITÉS	232	5 275 600	5 350 143	5 350 143	4 090 683
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	233	1 000 000	2 991 233	3 227 319	691 583
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	234	1 378 000	1 837 839	1 843 986	1 211 575
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235		144 551	121 911	(437 156)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237		2 547 741	2 547 741	787 921
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238				
Contributions des promoteurs	239		1 607 441	1 607 441	11 189 140
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240				
Contributions des organismes municipaux	241				
Autres contributions	242				
Redevances réglementaires	243				
Autres	244		6 054 746	5 901 126	929 341
	245		10 354 479	10 178 219	12 469 246
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	246				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	5 832 697	6 758 764	5 327	6 764 091	6 764 091	5 668 004
Greffe et application de la loi	2	5 687 898	9 789 869	20 871	9 810 740	9 810 740	22 484 415
Gestion financière et administrative	3	14 105 925	15 613 520	81 424	15 694 944	15 694 944	13 119 433
Évaluation	4	1 226 569	1 310 591		1 310 591	1 310 591	796 691
Gestion du personnel	5	5 312 121	6 386 005	3 852	6 389 857	6 389 857	4 819 486
Autres							
▪ Autres	6	2 325 238	2 437 588	1 700 601	4 138 189	4 138 189	3 907 648
▪ s/o	7						
	8	34 490 448	42 296 337	1 812 075	44 108 412	44 108 412	50 795 677
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	40 845 231	60 199 204	1 047 106	61 246 310	61 246 310	42 420 898
Sécurité incendie	10	17 156 060	15 640 613	908 818	16 549 431	16 549 431	17 543 957
Sécurité civile	11	478 150	429 262	31 276	460 538	460 538	488 450
Autres	12	1 078 285	1 062 274		1 062 274	1 062 274	1 108 988
	13	59 557 726	77 331 353	1 987 200	79 318 553	79 318 553	61 562 293
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	7 508 224	6 723 350	14 738 876	21 462 226	21 462 226	20 420 381
Enlèvement de la neige	15	12 921 279	13 343 111	55 268	13 398 379	13 398 379	12 475 833
Éclairage des rues	16	983 100	855 928	2 006 843	2 862 771	2 862 771	3 054 198
Circulation et stationnement	17	1 447 095	1 835 759	129 859	1 965 618	1 965 618	1 368 900
Transport collectif							
Transport en commun	18	13 902 008	13 882 515		13 882 515	13 882 515	13 615 620
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	5 444 053	6 032 707	103 550	6 136 257	6 137 658	5 616 439
	22	42 205 759	42 673 370	17 034 396	59 707 766	59 709 167	56 551 371

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	10 247 776	10 135 134	14 398	10 149 532	9 730 746	9 216 325
Réseau de distribution de l'eau potable	24	3 362 121	3 585 719	3 391 236	6 976 955	6 976 955	7 224 756
Traitement des eaux usées	25	2 792 295	2 792 350	791 948	3 584 298	2 829 491	2 916 572
Réseaux d'égout	26	4 852 093	5 111 396	6 730 564	11 841 960	11 841 960	11 818 412
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	4 456 850	4 929 112		4 929 112	4 929 112	4 233 477
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 957 650	2 075 176		2 075 176	2 075 176	1 793 242
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31	2 413 100	2 167 601		2 167 601	2 167 601	1 858 028
Traitement	32						
Matériaux secs	33	268 800	204 438		204 438	204 438	260 895
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	60 000	3 765	215 357	219 122	219 122	213 508
Protection de l'environnement	38	956 801	1 657 653	10 985	1 668 638	1 668 638	1 296 703
Autres	39		(34 521)	775 948	741 427	741 427	1 276 632
	40	31 367 486	32 627 823	11 930 436	44 558 259	43 384 666	42 108 550
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44						

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	9 041 071	8 921 679	217 821	9 139 500	9 139 500	11 540 254
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	382 411	314 256	43 823	358 079	358 079	334 669
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51						
	52	9 423 482	9 235 935	261 644	9 497 579	9 497 579	11 874 923
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	1 601 770	1 570 390	762 750	2 333 140	2 333 140	1 920 523
Patinoires intérieures et extérieures	54	2 023 200	1 669 908	211 205	1 881 113	1 881 113	1 388 983
Piscines, plages et ports de plaisance	55	3 043 360	2 824 375	267 551	3 091 926	3 079 926	3 077 027
Parcs et terrains de jeux	56	8 236 437	8 572 101	5 177 507	13 749 608	13 749 608	12 412 384
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	276 800	335 012	9 791	344 803	344 803	223 543
Autres	59	8 879 384	12 093 136	498 930	12 592 066	23 945 715	18 296 255
	60	24 060 951	27 064 922	6 927 734	33 992 656	45 334 305	37 318 715
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	1 198 504	864 470	321 630	1 186 100	1 186 100	865 155
Bibliothèques	62	4 931 581	4 313 555	163 240	4 476 795	4 476 795	4 836 724
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	2 479 460	3 231 401		3 231 401	3 231 401	2 675 573
	66	8 609 545	8 409 426	484 870	8 894 296	8 894 296	8 377 452
	67	32 670 496	35 474 348	7 412 604	42 886 952	54 228 601	45 696 167

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	10 603 860	11 704 339		11 704 339	13 710 035	12 378 697
Autres frais	70	1 090 000	977 495		977 495	1 072 633	999 502
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	1 180 193	688 809		688 809	689 156	1 264 463
Autres	72	433 000	82 354		82 354	184 903	242 828
	73	13 307 053	13 452 997		13 452 997	15 656 727	14 885 490
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	39 000 000	40 438 355	(40 438 355)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de Terrebonne | 64008 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	11

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	5 146 521	5 217 237	2 691 349
Usines de traitement de l'eau potable	2		119 033	543 059
Usines et bassins d'épuration	3	39 330 596	39 487 273	3 209 847
Conduites d'égout	4	4 775 648	4 775 648	1 368 576
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	21 902 049	21 902 049	4 865 255
Ponts, tunnels et viaducs	7	914 182	914 182	525 629
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 197 077	1 197 077	1 086 442
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	6 045 828	6 045 828	2 392 512
Autres infrastructures	11	1 152 291	1 152 291	2 916 975
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	41 021 926	40 975 156	8 866 182
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 699 617	5 567 595	1 222 452
Améliorations locatives	15	953 173	962 921	646 461
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	4 698 650	4 698 650	2 570 677
Ameublement et équipement de bureau	18	5 021 852	5 167 103	2 657 710
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 755 348	3 898 713	2 560 688
Terrains	20	4 503 481	4 503 481	24 385 785
Autres	21	41 301	41 301	178 608
	22	141 159 540	146 625 538	62 688 207

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	2 420 693	2 491 409	274 853
Usines de traitement de l'eau potable	24		119 033	543 059
Usines et bassins d'épuration	25	38 191 494	38 348 171	2 771 788
Conduites d'égout	26	3 341 133	3 341 133	672 060
Autres infrastructures	27	12 474 394	12 474 394	7 307 477
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	2 725 828	2 725 828	2 416 496
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30	1 139 102	1 139 102	438 059
Conduites d'égout	31	1 434 515	1 434 515	696 516
Autres infrastructures	32	18 737 033	18 737 033	4 479 336
Autres immobilisations corporelles	33	60 695 348	65 814 920	43 088 563
	34	141 159 540	146 625 538	62 688 207

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 498 494	177 162	379 857	2 295 799
Réserves financières et fonds réservés	3	2 059 657	139 826	1 300 511	898 972
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	188 371 456	31 770 661	32 430 289	187 711 828
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	306 595 589	99 686 943	37 661 183	368 621 349
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	499 525 196	131 774 592	71 771 840	559 527 948
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	14 881 398		1 084 400	13 796 998
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	90		43	47
Autres tiers	12				
	13	14 881 488		1 084 443	13 797 045
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	14 881 488		1 084 443	13 797 045
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	14 881 488		1 084 443	13 797 045
	19	514 406 684	131 774 592	72 856 283	573 324 993
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	514 406 684	131 774 592	72 856 283	573 324 993

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	489 574 033
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	94 310 985
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪ s/o	5	
▪ s/o	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	3 194 772
Débiteurs	9	12 983 142
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	4 383 088
Autres		
▪ s/o	12	
▪ s/o	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	563 324 016
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	15	83 733 390
Endettement net à long terme	16	647 057 406
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	1 036 921
Autres organismes	19	11 863 010
Endettement total net à long terme	20	659 957 337
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	659 957 337
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	2 170 538	2 179 033	2 179 033	2 170 238
Sécurité publique					
Police	4	228 500	230 786	230 786	228 279
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	13 902 008	13 882 515	13 882 515	13 615 619
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	10 554 479	10 547 689		
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	1 739 397	1 736 380	1 736 380	2 427 946
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	28 594 922	28 576 403	18 028 714	18 442 082

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1	963 976	816 865
Charges sociales	2	197 032	186 972
Biens et services	3	139 315 291	58 683 895
Frais de financement	4	683 241	202 170
Autres	5		
	6	141 159 540	59 889 902

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	157,00	32,50	278 707,00	18 007 649	4 727 636	22 735 285
Professionnels	2	109,00	32,50	183 951,00	9 515 060	3 976 723	13 491 783
Cols blancs	3	317,00	32,50	531 982,00	17 062 055	8 197 909	25 259 964
Cols bleus	4	249,00	37,50	461 587,00	13 183 576	5 767 879	18 951 455
Policiers	5	271,00	37,80	522 184,00	27 483 330	9 136 941	36 620 271
Pompiers	6	134,00	40,00	291 440,00	10 273 416	4 363 224	14 636 640
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7	0,00	0,00	0,00	0	0	0
	8	1 237,00		2 269 851,00	95 525 086	36 170 312	131 695 398
Élus	9	17,00			1 776 240	471 283	2 247 523
	10	1 254,00			97 301 326	36 641 595	133 942 921

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	78 974	5 316	5 316		89 606
Traitement des eaux usées	14	52 626	9 077 511	20 558 492		29 688 629
Réseaux d'égout	15	36 318				36 318
Autres	16	5 907 389	953 304	(615 128)	25 000	6 270 565
	17	6 075 307	10 036 131	19 948 680	25 000	36 085 118

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 139 891	970 606
	4	1 139 891	970 606
Sécurité publique			
Police	5	607 150	935 567
Sécurité incendie	6	175 167	67 487
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	782 317	1 003 054
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	3 097 553	3 208 294
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	482 943	503 513
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	3 580 496	3 711 807
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		295
Réseau de distribution de l'eau potable	17	481 474	556 327
Traitement des eaux usées	18	708 695	499 055
Réseaux d'égout	19	1 047 443	1 051 002
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	238 033	178 674
	26	2 475 645	2 285 353
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	2 997 434	2 003 866
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	8 895	13 930
Autres	34		
	35	3 006 329	2 017 796
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	2 250 249	2 475 943
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	210 132	173 613
Autres	38	7 938	45 739
	39	2 468 319	2 695 295
Réseau d'électricité	40		
	41	13 452 997	12 683 911

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Abaunza, Claudia	Conseiller	49 342	17 546		
Aucoin, Daniel	Conseiller	42 445	17 546	8 657	
Auger, Robert	Conseiller	50 831	17 546	4 389	
Berthiaume, Raymond	Conseiller	55 866	17 546	4 389	
Corbeil, Michel	Conseiller	47 213	17 546		
Couturier, Marie-Ève	Conseiller	44 397	17 546	9 900	
Doyon, Valérie	Conseiller	53 709	17 546		
Fontaine, André	Conseiller	52 184	17 546		
Guarnieri, Anna	Conseiller	37 946	17 368		
Ladouceur, Benoit	Conseiller	39 424	17 546	30 400	
Leblanc, Sonia	Conseiller	45 262	17 546		
Lepage, Nathalie	Conseiller	37 410	17 367	9 900	
Maldonado, Carl Miguel	Conseiller	47 480	17 546		
Michaud, Marc-André	Conseiller	37 410	17 367	8 800	
Mokas, Vicky	Conseiller	43 720	17 546	8 800	
Morin, Robert	Conseiller	59 859	17 546	8 800	
Traversy, Mathieu	Maire	120 788	17 546	24 750	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	8 225 000 $	
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	3
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	343 000 $	
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	X	6

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	$
Ligne 3 : Autres revenus	9	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	$
Ligne 9 : Autres charges	13	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	$
Ligne 14 : Débiteurs	16	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	19	$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	$
Ligne 24 : Libres	22	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	$
Constatés au cours de l'exercice	26	$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

   a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. — 28 [X] 29 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 30 334 118 $

   b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. — 31 [X] 32 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 — 33 8 802 651 $

   c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). — 34 [ ] 35 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 36 _____ $

   d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). — 37 [ ] 38 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 39 _____ $

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? — 40 [X] 41 [ ]

   Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? — 42 [ ] 43 [X]

   Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

   a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 44 [ ] 45 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 46 _____ $

   b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 47 [ ] 48 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 49 _____ $

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? — 50 [ ] 51 [X]

   Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

   a) crédits de taxes — 52 _____ $

   b) autres formes d'aide — 53 _____ $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022	54	$
Facteur comparatif de 2022	55	
Valeur uniformisée	56	$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD — 57 _____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	58	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été		
Systèmes de sécurité	59	$
Chaussées pavées - entretien préventif	60	$
Chaussées pavées - entretien palliatif	61	$
Chaussées en gravier - entretien préventif	62	$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	63	$
Systèmes de drainage	64	$
Abords de routes	65	$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	66	$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	67	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	68	$
c) Total des frais encourus admissibles	69	$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution	70	
b) Date d'adoption de la résolution	71	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72 [X] 73 [ ]

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 74 567-10-2019

b) Date d'adoption de la résolution 75 2019-10-28

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 _____

Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 8

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 8

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 8

f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 5 577

i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 2 230

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 23

Règlement

k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86 [ ] 87 [X]

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		OUI		NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1	X	2	
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».				
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	X	4	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5	X	6	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	9		10	X

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	11		12	X
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	13		14	X
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15		16	X

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	17	X	18	
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	19	X	20	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

☐ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2023-06-06 08:27

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Terrebonne | 64008 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	252 240 564	260 182 345	266 964 922	29 031 093	277 053 549
Investissement	2	21 459 393		36 126 623	3 533 571	39 660 194
	3	273 699 957	260 182 345	303 091 545	32 564 664	316 713 743
Charges	4	274 598 158	262 022 450	293 530 518	31 315 653	305 903 705
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(898 201)	(1 840 105)	9 561 027	1 249 011	10 810 038
Moins : revenus d'investissement	6	(21 459 393)	( )	(36 126 623)	(3 533 571)	(39 660 194)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(22 357 594)	(1 840 105)	(26 565 596)	(2 284 560)	(28 850 156)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	38 100 000	39 000 000	40 438 355	5 236 812	45 675 167
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	1 156 621		20 405 766	349 333	20 755 099
Remboursement de la dette à long terme	10	(32 782 553)	(34 758 315)	(34 925 344)	(6 863 065)	(47 788 409)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(5 845 195)	( )	(6 228 114)	(527 224)	(6 755 338)
Excédent (déficit) accumulé	12	30 375 541	(2 401 580)	7 808 096	1 211 896	9 019 992
Autres éléments de conciliation	13	1 657 091		2 559 921	300 742	2 860 663
	14	32 661 505	1 840 105	30 058 680	(291 506)	23 767 174
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	10 303 911		3 493 084	(2 576 066)	(5 082 982)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	2022		2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	73 247 719	80 636 217	92 389 261	86 647 463
Débiteurs	2	69 993 714	87 602 656	88 390 298	71 199 640
Placements de portefeuille	3			847 677	948 764
Autres	4	1 322 281			1 322 281
	5	144 563 714	168 238 873	181 627 236	160 118 148
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	424 448 621	486 698 302	570 165 631	511 713 477
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	50 316 780	65 997 406	65 967 742	50 271 590
Autres	9	118 318 980	154 664 498	165 322 515	127 654 959
	10	593 084 381	707 360 206	801 455 888	689 640 026
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(448 520 667)	(539 121 333)	(619 828 652)	(529 521 878)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	893 515 837	994 186 188	1 101 160 884	1 000 399 168
Autres	13	34 258 969	33 750 311	35 158 168	34 803 072
	14	927 774 806	1 027 936 499	1 136 319 052	1 035 202 240
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	12 699 744	7 670 805	(2 348 346)	5 907 550
Excédent de fonctionnement affecté	16	24 925 152	23 412 017	27 173 146	28 808 968
Réserves financières et fonds réservés	17	3 418 315	4 149 657	5 348 446	4 658 817
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	(59 144 481)	(79 500 250)	(74 293 183)	(53 272 028)
Financement des investissements en cours	19	(25 918 805)	(42 192 114)	(39 312 242)	(24 632 289)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	523 274 214	575 275 051	599 922 579	544 209 344
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	479 254 139	488 815 166	516 490 400	505 680 362

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus accumulé ex-Terrebonne	23		69 469
▪ Déneigement	24	1 650 000	2 000 000
▪ Prévoyance	25	1 683 500	2 000 000
▪ Auto-assurance	26	1 239 451	1 239 451
▪ Taxes infrastructures	27	5 741 157	7 034 528
▪ Exercice suivant	28	5 425 770	5 064 831
▪ Transport en commun	29	1 722 500	1 722 500
▪ Surplus réservés engagements	30	1 090 851	1 049 160
▪ Autres	31	4 858 788	4 745 213
	32	23 412 017	24 925 152
Organismes contrôlés et partenariats[1]	33	3 761 129	3 883 816
	34	27 173 146	28 808 968
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale	35	4 149 657	3 418 315
Organismes contrôlés et partenariats[1]	36	1 198 789	1 240 502
	37	32 521 592	33 467 785

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	563 324 016
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	659 957 337

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	3 194 771	4 558 151
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	368 621 349	306 595 589
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	187 711 828	188 371 456
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	13 796 998	14 881 398
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	47	90
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	573 324 993	514 406 684

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	197 875 376	207 253 328	204 137 656	203 934 055
Compensations tenant lieu de taxes	13	6 072 798	7 190 755	6 611 710	6 611 710
Quotes-parts	14				(808 437)
Transferts	15	5 312 918	5 876 120	6 100 308	7 621 944
Services rendus	16	12 440 680	13 981 442	14 001 374	23 514 430
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	28 749 922	24 502 700	30 048 372	30 284 458
Autres	18	1 788 870	1 378 000	6 065 502	5 895 389
	19	252 240 564	260 182 345	266 964 922	277 053 549
Investissement					
Taxes	20	128 071		14 997	14 997
Quotes-parts	21				
Transferts	22	9 376 816		29 984 810	33 518 381
Autres	23	11 954 506		6 126 816	6 126 816
	24	21 459 393		36 126 623	39 660 194
	25	273 699 957	260 182 345	303 091 545	316 713 743

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	34 490 448	42 296 337	1 812 075	44 108 412	44 108 412	50 795 677
Sécurité publique							
Police	2	40 845 231	60 199 204	1 047 106	61 246 310	61 246 310	42 420 898
Sécurité incendie	3	17 156 060	15 640 613	908 818	16 549 431	16 549 431	17 543 957
Autres	4	1 556 435	1 491 536	31 276	1 522 812	1 522 812	1 597 438
Transport							
Réseau routier	5	22 859 698	22 758 148	16 930 846	39 688 994	39 688 994	37 319 312
Transport collectif	6	13 902 008	13 882 515		13 882 515	13 882 515	13 615 620
Autres	7	5 444 053	6 032 707	103 550	6 136 257	6 137 658	5 616 439
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	21 254 285	21 624 599	10 928 146	32 552 745	31 379 152	31 176 065
Matières résiduelles	9	9 096 400	9 376 327		9 376 327	9 376 327	8 145 642
Autres	10	1 016 801	1 626 897	1 002 290	2 629 187	2 629 187	2 786 843
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	9 041 071	8 921 679	217 821	9 139 500	9 139 500	11 540 254
Promotion et développement économique	13	382 411	314 256	43 823	358 079	358 079	334 669
Autres	14						
Loisirs et culture	15	32 670 496	35 474 348	7 412 604	42 886 952	54 228 601	45 696 167
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	13 307 053	13 452 997		13 452 997	15 656 727	14 885 490
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	223 022 450	253 092 163	40 438 355	293 530 518	305 903 705	283 474 471
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	39 000 000	40 438 355	(40 438 355)			
	21	262 022 450	293 530 518		293 530 518	305 903 705	283 474 471

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	21 459 393	36 126 623	3 533 571	39 660 194
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(59 889 902)	(141 159 540)	(5 465 998)	(146 625 538)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	(23 434 825)	(1 786 638)	(61 834)	(1 848 472)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	27 089 568	82 026 426	3 176 594	85 203 020
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	5 845 195	6 228 114	527 224	6 755 338
Excédent accumulé	6	2 560 584	2 495 055	(116 200)	2 378 855
	7	(47 829 380)	(52 196 583)	(1 940 214)	(54 136 797)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(26 369 987)	(16 069 960)	1 593 357	(14 476 603)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14